

2022

Bulletin communal de Burcy



Édito du Maire délégué

Chers habitants de Burcy,

C'est avec plaisir que je reviens vers vous par le biais de ce bulletin pour vous donner quelques informations concernant notre commune déléguée.

Tout d'abord, comme prévu, les quelques classes de primaire installées dans l'école provisoire de Burcy ont rejoint le magnifique groupe scolaire de Viessoix. Une fois de plus, les habitants du bourg n'entendent plus les rires et les jeux des enfants. Mais les conditions de travail sont bien mieux pour ceux-ci et pour les enseignants !



Maintenant que les enfants sont partis, les locaux sont de nouveau disponibles.

La question se pose donc : Quel avenir pour ces bâtiments ?

- Un RAM (Relais des Assistantes Maternelles) ? Le RAM était déjà un projet de l'ancien conseil.
- Un logement ?
- Des salles pour les associations ?

L'ancienne cantine est proposée à la location, comme avant. La collectivité a investi dans des tables, des chaises et un réfrigérateur. Cette petite salle peut accueillir une trentaine de personnes mais n'est pas prévue pour les fêtes avec de la musique. En effet, l'ancienne cantine n'est pas insonorisée comme une salle des fêtes.

En raison des conditions sanitaires, cette année fut encore une année blanche pour les associations communales, nous espérons qu'en 2022 quelques manifestations verront le jour ! Le Comité des fêtes a déjà des projets !

Le Club des Anciens, par contre, recherche un ou une président(e) !

N'hésitez pas à les contacter si vous souhaitez vous investir.

Des cours sont mis en place pour les seniors de Valdallière. Informatique ou gymnastique douce, ces cours sont gratuits et dispensés dans quelques communes.

Le Conseil communal et moi-même vous donnons rendez-vous pour la galette des rois le 9 janvier 2022 à 15 heures pour tous les habitants de Burcy et pour les plus anciens, pour le repas des Aînés le 13 mars 2022. Ces rencontres se feront sous toutes réserves, selon la situation sanitaire, à la salle des fêtes de Burcy, dans le respect des gestes barrières bien sûr !!

Je vous souhaite de belles fêtes ainsi qu'une excellente année 2022.

Soyez assurés de mon entier dévouement,

Votre maire délégué,

Nicolas DOUCHIN



La mairie déléguée

4 rue de l'Allière BURCY
14410 VALDALLIERE

02.31.68.04.71

mairie.burcy@valdalliere.fr

Permanences : mardi 10h30 – 12h00 et jeudi 16h30-18h00

Maire délégué : Nicolas DOUCHIN 06 88 99 92 96

Conseillers communaux :

Olivier DELAHAYE 06 67 93 25 36

Hervé CHANU 06 77 48 20 31

Secrétaire : Muriel LEMAITRE



L'état civil de l'année

Naissances :

Léo MAILLARD	le 24 juin 2021
Eloïse CHÉNEL	le 16 juillet 2021
Léo CHÉNEL	le 18 août 2021
Millan LABROUSSE	le 21 septembre 2021



Mariage :

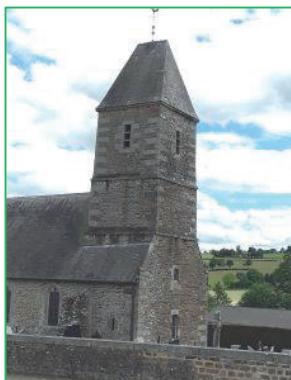
Priscilla GADAYAN et Florian WAUTERS le 24 juillet 2021

Décès :

Marcel ENGUEHARD	le 1 ^{er} février 2021
Renée LEGRAIN veuve LEPELTIER	le 14 mars 2021
Thérèse CAILLY veuve POUPION	le 7 juin 2021
Huguette ALLAIS épouse BOUILLAUX	le 13 août 2021
Sandrine ARDIN	le 15 novembre 2021



Des nouvelles de la colonie des Grands Murins



L'église de Burcy renferme dans ses combles un endroit reconnu comme site de reproduction d'importance régionale pour une espèce de chauves-souris : le Grand Murin, classé sur la liste rouge des espèces menacées en France.

2020 avait été difficile, vu la prédation des chouettes effraies et cette année 2021 n'a pas été bénéfique non plus pour la colonie, en raison du printemps froid et du manque d'insectes.

Au comptage de mai 2021, le Groupe Mammalogique Normand avait répertorié 85 femelles au lieu des 200 habituels.

Souhaitons que 2022 soit plus propice à la colonie ...



Groupe Mammalogique Normand : www.gmn.asso.fr

Le Club des Anciens

Le 7 juin 2021, le Club des Anciens de Burcy perdait sa présidente, Mireille POUPION.

Depuis de nombreuses années, Mireille tenait les rênes de cette association, convoquant les uns et les autres pour un petit repas au restaurant, pour une sortie ou tout simplement pour se retrouver à la salle polyvalente toutes les semaines.

Maintenant, le Club des Anciens est sans tête de file. Aussi, n'hésitez pas à vous faire connaître à la mairie ou en prenant contact avec Annick MAINCENT si vous souhaitez vous investir afin que le Club des Anciens perdure à Burcy.

Les réunions du Club ont lieu tous les premiers mardis de chaque mois à 14 h 30 à la salle polyvalente de Burcy. Le dimanche 16 janvier 2022, les adhérents du club partageront la galette des rois dans l'ancienne cantine.



La cotisation annuelle est de 16 €.

Contact : Annick MAINCENT au 06 81 90 73 62 ou au 02 31 68 49 87



Le Comité des Fêtes

En raison de la situation sanitaire, cette année encore, nous avons été contraints d'annuler les manifestations prévues.

Malgré tout, nous continuons à installer les décos de Noël dans le bourg.
Grand merci aux bénévoles pour leur aide précieuse !!

Pour l'année 2022 :

Assemblée Générale le vendredi 21 janvier à 20 heures

- Loto le dimanche 20 mars dans l'après-midi

Un autre loto sera fait dans l'année en soirée. La date reste à définir.

- Vide greniers le dimanche 12 juin
- Un méchoui est prévu, la date n'est pas encore fixée.
- La soirée « entrecôte » le samedi 26 novembre
- Une sortie en bus est en projet ...



**On vous attend nombreux pour nous aider à dynamiser notre commune,
avec votre aide, vos idées et votre bonne humeur !!**

Le Comité des Fêtes de Burcy vous souhaite une belle année 2022 !!!

Petite histoire de Burcy

D'après les notes de M. Camille CAUTRU (1879-1969)

1/ Le fief de Burcy ou d'Avaugour

Serlon de Burcy, qui donna son nom à la paroisse, Seigneur du fief le plus important de Burcy au XIe siècle, prit part à la Conquête de l'Angleterre en 1066, avec les seigneurs du voisinage sous la bannière d'Hugues d'Avranches, son suzerain. Il reçut en récompense une baronnie dans le Somerset et le Dorset.

L'ancienne demeure des « de Burcy » s'élevait sur la rive gauche de l'Allière, au lieu-dit « la Motte » (Il ne reste rien de cette demeure de nos jours).

En 1498, le fief de Burcy se trouva dégagé de ses liens de dépendance à l'égard du fief de la Motte. Il relève directement de la couronne. Demeuré jusqu'à la fin du XIIIe siècle dans la famille de Burcy, le fief qui portait son nom devint la propriété des d'Avaugour, puis celle des Pont-Bellanger, puis devint par mariage, propriété de la famille d'Enfernet.

Julien d'Enfernet, en rendit aveu au Roi le 2 juin 1552. Jacques d'Enfernet (fils de Julien) se qualifiait en 1568, chevalier de l'ordre du Roi, seigneur de Brécey, Le Gast, Saint-Vigor, Burcy, etc... Il ne laissa qu'une fille, Françoise, qui en 1592 épousa Louis de Vassy, seigneur de la Forest.

Jacques de Vassy, leur fils, épousa en 1614 Louise de Montgommery, dont il eut un fils, Louis de Vassy, Comte de la Forest, seigneur de Burcy et de la Galonnière. Peu après, il vendit ses biens qui furent acquis par Messire Georges de la Roque, chevalier, seigneur et patron de Chênedollé.

En 1713, Georges de la Roque édifa un manoir au Coisel, sur son fief de Burcy.

Le Coisel échut ensuite à Suzanne Julienne Marie Charlotte Deslandes d'Avilly, petite-fille de Georges de la Roque, avec les seigneuries de Chênedollé et de Burcy. Celle-ci les apporta par mariage en 1768 à Charles Lioult, écuyer, seigneur, patron de Saint-Martin-Don, conseiller correcteur en la Cour des comptes, aides et finances de Normandie.



C'est à BURCY, près Vire où ce château aux politiques ombragés que rêva et mourut en 1853
le poète CHÉNEDOLLE né à Vire en 1789

Leur fils, le poète **Charles de Chênedollé**, a été l'une des illustrations de notre pays.

2/ Le fief de Beaumanoir en Burcy

Le **Fief de Beaumanoir en Burcy**, reconstruit en 1610, et dénommé maintenant le **Manoir du Boscq**, est campé sur la rive droite de l'Allière. Ce fief était une exploitation agricole de 346 acres, composée des moulins à blé de Tesson et d'une trentaine de fermes (masures).

La cour enclose de murs renfermait au XVIII^e siècle un pressoir, surmonté d'une chambre, la fuie à pigeons et l'écurie. Le jardin, également enclos de murs, et le bois de haute futaie tout proche, constituaient aux siècles passés la résidence des seigneurs de Beaumanoir en Burcy.



Après la guerre de cent ans, le fief de Beaumanoir en Burcy qui appartenait à Françoise de Dinan, épouse de Guy XIV, comte de Laval et baron de Vitre, fut acquis par Bertrand du Parc, seigneur de Bernières-le-Patry. Le 16 février 1524, ce dernier le donna en dot à sa fille Françoise, à l'occasion de son mariage avec Robert de la Bigne, seigneur de Lambosne en Clairefougères, à charge de le tenir en parage de la seigneurie de Chênedollé.

En 1552, Pierre de Perthou acquit le fief de Beaumanoir en Burcy. Son fils Jean en hérita et le transmit à sa fille Jacqueline qui avait épousé Yves de Poilvillain, seigneur de Langevinière. Le 12 mai 1606, Jacqueline de Perthou et son mari le cédèrent pour le prix de 1500 livres à Daniel Cotelle, sieur de Brémont, assesseur au bailliage de Vire.

Les Cotelle, à cette époque, n'avaient pas encore été anoblis, et le fief de Beaumanoir acquis par Daniel Cotelle relevait de la seigneurie de Chênedollé. A l'Eglise, ils ne venaient qu'au second rang: autant de blessures d'amour propre que Daniel Cotelle, son fils Augustin et son petit-fils JeanEmmanuel s'efforcèrent d'apaiser.

La fréquentation des gens de robe et les fonctions qu'il exerçait, lui-même, au bailliage inspirèrent à Daniel Cotelle l'audacieux projet d'affranchir son fief de Beaumanoir de ses liens de dépendance à l'égard de la seigneurie de Chênedollé, mais Jacques de Vassy ne se laissa pas dépouiller et un arrêt du Parlement de Rouen du 27 juin 1628 rejeta les prétentions de Daniel Cotelle. Son fils, Augustin Cotelle, secrétaire du Roi, obtint des lettres d'anoblissement pour lui et sa famille, en raison sans doute de ses fonctions et il prit le titre de seigneur et patron de Burcy. Un procès revint sur ces titres pour reconnaître que la qualité de Seigneur de Burcy appartenait aux Vassy la Forest.



Les petites nouvelles de l'école ...

209 élèves étaient annoncés en juin dernier mais nous accueillons finalement 213 élèves soit, à une unité près le même effectif qu'en septembre 2020.

Avec une moyenne qui se rapproche des 24 élèves par classe, la tâche des enseignants est compliquée d'autant qu'au-delà du nombre, c'est le profil des enfants accueillis qui mobilise beaucoup d'énergie.

En maternelle, soit le cycle 1, 75 enfants sont présents de la PS (2018) à la GS (2016), soit exactement le même total qu'en septembre 2020.

En cycle 2 (CP, CE1, CE2), 78 élèves sont scolarisés contre 60 en cycle 3.

Nous comptons donc 22 PS, 31 MS, 22 GS, 22 CP, 28 CE1, 28 CE2, 32 CM1, 28 CM2.

Les classes sont les suivantes :

- Madame DURAISIN Laurence, 22 élèves de PS
- Madame JEHAN Isabelle, 26 élèves de MS
- Madame LAVILLE Isabelle, 27 élèves de MS/GS (5 MS et 22 GS)
- Madame GUESNON (Lannier) Myriam, 22 élèves de CP
- Madame FOUASNON Marie Laure, 23 élèves de CE1
- Mesdames SEMERY Catherine et GUILLOIT Marion, 21 élèves de CE1/CE2 (5 CE1+16 CE2)
- Madame OLIVIER Aurélie, 20 élèves de CE2/CM1 (12 CE2+8 CM1)
- Madame MALON (Chardin) Sandrine, 24 élèves de CM1
- Monsieur HURAULT Dominique et Madame GUILLOIT Marion : 28 élèves de CM2. Il y a 105 filles et 108 garçons dans l'école.

Chaque classe maternelle a une ATSEM :

- Madame DESRIAUX Catherine travaille au côté de Madame DURAISIN en PS. Madame DESRIAUX est nouvelle dans l'école.
Elle a été recrutée cet été en remplacement de Madame PIQUOT.
- Madame LUCAS est ATSEM dans la classe de Madame JEHAN, - Madame LELARGE dans celle de Madame LAVILLE.



Afin de soutenir certains enfants dans leur scolarité, des adultes les accompagnent en classe. Il s'agit chez nous de Mesdames RIGOUIN et BOUTRY qui sont AESH (Accompagnants des élèves en situation de handicap). Elles prennent en charge 5 enfants à elles deux. A l'image des ATSEM, elles ont un rôle fondamental dans l'école et ne sont pas assez reconnues, c'est incontestable.

Dominique HURAULT, Directeur de l'école de Viessoix



L'APE des Courtes Pattes est heureuse d'accueillir de nouveaux parents pour mener à bien les diverses manifestations à venir. Merci aux professeurs des écoles qui ont organisé pour le plus grand plaisir des élèves, des sorties pédagogiques malgré une année compliquée.

Programme de l'année

Randonnée pédestre : 3 Avril 2022

Fête de l'école à Viessoix : 26 Juin 2022

Le bureau

3 Co-Présidentes

Laëtitia Duchemin,
Laëtitia Letellier,
Mathilde Jousse

Trésorière

Angélique Picot

Vice-trésorière

Cécile Jacquin

Investissements 2020/2021

Pour Noël, un livre a été offert à chaque enfant.

Participation aux cadeaux de Noël pour les maternelles de Bernières et de Presles.

Contribution aux sorties scolaires de fin d'année.

Les membres de l'APE Des Courtes Pattes vous souhaitent une bonne et heureuse année 2022....